



## Rapport du maire des faits saillants du rapport financier 2017 et du rapport du vérificateur externe

Conformément aux dispositions de l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec, en cette séance ordinaire du conseil municipal du 4 juin 2018, je fais rapport aux contribuables de Saint-Jean-Port-Joli des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe, pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2017, tel que vérifié par la société de comptables professionnels agréés Raymond Chabot Grant Thornton.

L'exercice financier 2017 s'est soldé par **un excédent consolidé de 443 428 \$**, après affectations et conciliation à des fins fiscales tel qu'audité par le vérificateur externe.

### Réalisations 2017

Sur les charges totales consolidées de 8 278 171 \$, un montant de 3 132 606 \$ correspond aux investissements à long terme et un autre montant de **2 356 061 \$** correspond aux frais pour des obligations incontournables ou des quotes-parts non discutables comme :

- Quote-part de la MRC : **415 491 \$**
- Sûreté du Québec : **275 193 \$**
- Gestion des matières résiduelles : **460 963 \$**
- Frais de financement et fonds de roulement : **89 125 \$**
- Salaires et charges sociales des employés et des élus : **1 115 289 \$**

\*La municipalité a fait l'acquisition d'un terrain en vue de développer une **zone industrielle** à nuisances limitées au montant de **121 775 \$** plus taxes.

\*Elle a également procédé à la réfection complète des rues Fournier et Verreault avec un support financier totalisant **2 675 243 \$** des programmes de la **TECQ et FEPTEU**.

\*Le chemin du Moulin nord a pour sa part été raccordé aux réseaux d'aqueduc et d'égout de la municipalité de L'Islet avec une aide financière de **398 400 \$** du programme **FEPTEU**.

\*Une caution en faveur de Parc nautique St-Jean-Port-Joli au montant de **480 000 \$** a été accordée avec l'autorisation du ministre des Affaires municipales sur une période de 10 ans.

\*Des travaux de pavage ont été réalisés sur une portion du 2<sup>e</sup> Rang Ouest, la rue des Pionniers Est ainsi que le stationnement de la Vigie pour un montant de **198 228 \$**.

\*La dette à long terme est passée de **2 634 848 \$ à 2 230 344 \$ au 31 décembre 2017**. Le ratio d'endettement total à long terme est de **0,65 \$ du 100 \$** de la richesse foncière uniformisée, comparativement à celui de l'année 2016 de 0,66 \$ et du ratio moyen de l'ensemble des municipalités de la MRC de L'Islet de 1,63 \$.

En conclusion, le rapport financier, au 31 décembre 2017, démontre que notre municipalité est en bonne situation financière.

*Normand Caron*

Normand Caron, maire